



L'association DYS-Positif, créée par des enseignants spécialisés et des parents d'élèves, réunit plus de 30 enseignants et orthophonistes qui œuvrent pour l'inclusion scolaire en développant des contenus pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Spécialisée dans l'accompagnement des enfants avec des troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.) et du TDAH, ainsi que de leurs familles, DYS-Positif facilite l'accès à des ressources adaptées et promeut une meilleure compréhension de ces troubles dans les communautés éducatives et professionnelles.

Le partenariat avec la FFM vise à enrichir les pratiques des musicothérapeutes et à promouvoir une approche pluridisciplinaire au service des enfants et de leurs familles. Intégrer l'annuaire de DYS-Positif permettra aux parents de découvrir les pratiques des musicothérapeutes, d'établir un lien avec les difficultés de leur enfant, et de trouver un professionnel proche. Bien accueillir ces enfants nécessite une bonne compréhension de leurs besoins, appuyée par la formation proposée par DYS-Positif.

Avantages Adhérent FFM

Formation en ligne

"J'accompagne des enfants Dys" (15 heures, 126 €/participant) : développez vos compétences sur les troubles DYS et le TDAH.

- Découvrez le [programme](#) de la formation
- Une remise 30€ est proposée avec le code **FFMFORM30**
- Un **certificat** est remis à la fin de la formation.

Annuaire professionnel DYS-Positif

En rejoignant l'annuaire DYS-Positif, vous bénéficierez d'une **visibilité accrue auprès des familles** recherchant des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des enfants avec des troubles DYS et du TDAH.

Annuaire professionnel : accessible à un tarif préférentiel de **48€/an (-50%)**

Consultez l'annuaire [ici](#).



Modalités

Comment participer à la formation ?

Il suffit de vous rendre sur le site de DYS POSITIF, de vous connecter sur votre compte (si déjà créé pour l'annuaire) ou d'en créer un.

- Suivre ce [lien](#)
- Cliquer sur « obtenir pour 126€ »
- Vous connecter sur votre compte (si déjà créé pour l'annuaire) ou en créer un. Toutes les étapes sont indiquées.
- N'oubliez pas de rentrer le code promo **FFMFORM30** pour bénéficier de la remise.

Comment intégrer l'annuaire des professionnels ?

1. Effectuez le paiement de **48 €** via ce [lien PayPal](#).
2. Envoyez un email à annaelle@dys-positif.fr pour signaler votre paiement et permettre la création de votre compte.

Informations complémentaires :

- L'adresse email utilisée pour le paiement sera celle utilisée pour la création de votre compte.
- Le tarif reste fixe à **48 € par an**, renouvelable via le même lien de paiement. Un mail automatique vous informera de la fin de votre adhésion chaque année.
- Vous pouvez renseigner **une adresse** mais inclure **plusieurs activités** si nécessaire.
- Vous pourrez personnaliser votre profil avec : une présentation, vos coordonnées (téléphone, mail), un site internet, etc.

Pour information, la page Facebook est suivie par + de 46 000 abonnés et les informations sont relayées sur une page similaire qui compte plus de 100 000 abonnés. Abonnés à la newsletter : 65 000